

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 20 Mars 1884

LA PROVINCE DE QUÉBEC

Sir John Macdonald a annoncé, vendredi, que le gouvernement était résolu à aider la province de Québec, conformément à la demande faite par les députés français.

C'est une justice à rendre au Bas-Canada que de le secourir ainsi, et nous n'attendons pas moins du gouvernement.

La province de Québec jusqu'à présent n'a pas eu grand'chose du gouvernement fédéral, tandis que notre province, la province d'Ontario, a été généreusement traitée.

UNE LETTRE IMPORTANTE

Dans sa lettre adressée à l'honorable Ministre des chemins de fer, M. le curé Labelle dit que la subvention de \$3,200 par mille pour 50 milles du chemin de fer Mont réal et Occidental avait été acceptée avec connaissance par la population du Nord, mais que cet octroi n'est pas suffisant.

De plus, il faudrait pousser cette voie ferrée jusqu'à Maniwaki (distance de Saint Jérôme de 50 lieues) pour atteindre un territoire comparable aux meilleures terres de la Puissance, sur une étendue de 40 lieues carrées, et dont l'entrée commence, pour ainsi dire, à la Châte Aux Iroquois qui se trouve éloignée de 75 milles de Saint Jérôme.

Quoiqu'un chemin de fer soit très praticable dans ces régions, en suivant le cours des rivières, il n'y a pas à se dissimuler que les obstacles à surmonter sont plus nombreux qu'à travers une plaine comme celle du Saint-Laurent et qu'il faut notamment plus de dépenses pour les vaincre avec succès.

En conséquence, un octroi de \$10,000 du mille serait relativement assez modique pour commencer à exécuter un si grand projet.

M. le curé Labelle ne craint pas de dire que ce chemin sera un jour l'artère principale qui passera au cœur de l'immense territoire de la nation et assurera à la route du Saint-Laurent jusqu'à la mer, sa prééminence commerciale.

Ne doit-on pas craindre, dit-il, que dans un avenir très rapproché, il ne s'élève une lutte funeste entre l'Est et l'Ouest de la Puissance, si l'on ne fait pas en même temps d'énergiques sacrifices pour en peupler le centre, sacrifices qui mettront l'équilibre entre toutes les parties de la Confédération en servant de trait d'union pour unir tous les intérêts comme dans un seul faisceau!

Il n'est pas inutile d'ajouter que jusqu'à ces dernières années, ce territoire était à peine connu et apprécié à sa juste valeur, et qu'il

était comme fermé pour notre population par défaut de route à travers la forêt et surtout d'un chemin de fer.

Peut-on créer en justice de nouvelles provinces en hypothéquant les anciennes, lorsque ces dernières possèdent une contrée immense où l'on peut placer plusieurs millions de bons et d'excellents sujets qui sont les hommes les plus éminemment qualifiés pour le défrichement de nos terres.

Telles sont les raisons soumises à l'honorable ministre des chemins de fer par M. le curé Labelle outre plusieurs autres touchant plus particulièrement aux cantons du Nord. Espérons que le gouvernement cédera aux justes demandes de l'apôtre de la colonisation du Nord.

L'AFFAIRE DE TORONTO

L'honorable M. McPherson, ministre de l'Intérieur a nié péremptoirement, hier soir, au Sénat, les accusations portées contre lui par M. Mowat. Il dit qu'il n'a jamais autorisé M. Wilkinson à agir en son nom, et qu'il n'y a pas de place de shérif vacante à Regina. Quant à l'autre personne qui a été arrêtée, le nommé F. S. Kirkland, voici une lettre qui prouve que loin d'être un agent du gouvernement fédéral, cet homme travaillait au contraire pour le compte d'une puissante maison engagée dans le commerce de bois au Michigan, et qu'il avait pour mission de mettre la législature favorable à ses projets d'achat de terres à bois.

Manistee, Mich, 25 Déc. 1883. F. S. KIRKLAND, écr.

Cher monsieur, — Je serai satisfait de tout arrangement que vous pourrez conclure avec M. Goff ou tout autre dans le but de vous aider à obtenir une législation favorable en Canada à notre achat de terres à pin sur la rivière au Pigeon ou dans les environs, et je vous autorise par les présentes à conclure tels arrangements que vous croirez bons, pourvu que les frais ne dépassent pas \$10,000.

Respectueusement, votre, etc., R. G. PETERS.

Cette lettre a été produite devant le comité d'enquête qui siège en ce moment à Toronto.

LES SOCIÉTÉS NATIONALES

L'honorable M. Blake a exprimé des idées larges, l'autre jour, dans la Chambre des Communes, à propos du bill des orangistes. Il s'est prononcé contre toutes les sociétés secrètes en général. Nous ne comprenons pas, cependant, puisqu'il était sur cette voie, pourquoi il avait pris la même position une heure auparavant, au concert de la société Saint Patrice, et s'était alors prononcé contre les sociétés nationales. Il ne devrait y avoir, d'après lui, que des Canadiens dans notre pays, non pas des Canadiens-français, des Canadiens anglais, des Canadiens écossais, des Canadiens-irlandais, etc.

Ceci a lieu de surprendre de la part de M. Blake. La très grande majorité de la population est favorable au maintien des distinctions de races et de nationalités dans le pays, et nous ne croyons pas qu'un chef politique puisse aller à l'encontre. Comment M. Blake a-t-il pu le faire, et comment faut-il expliquer son langage?

Il est certain que les éléments divers qui composent la population du Canada ne sont guère disposés à se fusionner les uns avec les

autres. Nos nationaux, en particulier, sont bien résolus à rester toujours avant tout français. Ils sont et veulent être Canadiens Français d'abord, Canadiens ensuite, et ils n'ont aucune objection à ce que leurs concitoyens d'origine différente passent de même pour ce qui les concerne.

Cette question a été fréquemment touchée. Elle est résolue, ainsi que nous venons de le dire, pour les Canadiens-français, qui ne se "fusionneront" jamais, et ce serait se faire illusion que de croire que la Confédération canadienne puisse être jamais un creuset d'assimilation comme l'Union américaine.

LE PROJET DU PÈRE PARADIS

Le Citizen corrige ce matin une erreur qu'il avait faite dans son résumé du mémoire présenté à l'honorable Ministre des Travaux Publics par le révérend Père Paradis au sujet de l'amélioration de la navigation de la rivière Ottawa. Les chiffres donnés par le Citizen s'apiquaient au projet de l'ancienne écluse.

Le nouveau plan est plus simple et plus avantageux.

Ce plan consiste à retrancher 16 pieds sur la hauteur de l'écluse, et à placer cette dernière aux Rapides des Érables, c'est-à-dire encore quatre milles plus proche de Mattawan.

Les raisons qui motivent ce nouveau plan sont qu'en diminuant la hauteur de la dite écluse on obtient le même résultat, et de plus on s'assure les avantages suivants, viz :

1o Réduction sur le coût en proportion de la diminution dans les travaux.

2o Avec moins de travail, on pourra donner à l'écluse plus de solidité.

3o En raison de son abaissement la masse d'eau comprimée dans le bassin exercera une pression moins forte sur les parois de l'écluse dont la durée sera moins compromise, et la rupture moins menaçante pour la sécurité de Mattawan, etc., etc.

Espérons que le gouvernement décidera en faveur des améliorations demandées.

AVIS

Union St Joseph d'Ottawa
Les membres de l'Union Saint Joseph d'Ottawa sont priés d'assister à une assemblée spéciale, vendredi, 21 mars, à 8 hrs. p.m., pour l'admission de nouveaux membres.

Fête patronale de l'Union St Joseph

Dimanche, 23 mars, les membres s'assembleront à leur salle, rue Sussex, à 7.30 a. m. La procession se mettra en marche à 8 heures précises, pour se rendre au coin des rues York et Dalhousie, afin d'assister à la bénédiction de la nouvelle bâtisse.

Par ordre, JOS. VINCENT, Président U. St. J., O.

A la prochaine séance du cour des familles à l'Institut Canadien, le révérend Père Nolin fera la conférence. Le sujet sera : Lilipute. Il y aura musique, chant, etc.

La soirée donnée par le professeur Degall, vendredi soir, le 21 courant, sera des plus intéressantes. Il donnera des renseignements très utiles sur l'étiquette. Des brochures pour s'instruire soi-même seront distribués gratis à tous les spectateurs. Il y aura aussi une grande exhibition de danse par les enfants. M. J. B. Riandina donnera une série d'expériences de magnétisme extraordinaires. Voir l'annonce.

B. G.

THEATRE A 10 CTS
INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

REPRESENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

ETOFFES A ROBES

5 LIGNES SPECIALES 5
ETOFFES A ROBES

1ere 36 pièces, valant 12 1/2 pour 8c
2me 23 " " 20c pour 12 1/2
3me 37 " " 25c pour 17c
4me 51 " " 30c pour 20c
5me 46 " " 35c pour 25c

Nos lignes régulières en cashmere noir extrêmement bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.
COIN DE LA RUE O'CONNOR.

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

LE GRAND OPERA
VENDREDI SOIR, 21 COURANT
PROFESSEUR DEGALL.

Professeur de bon ton, de danse et de musique, donnera à la date plus haut citée une de ses conférences ou opéennes sur

L'ESPRIT SURCHARGE DU JOUR

Il démontrera la nécessité d'un système dans les écoles qui consisterait à instruire les enfants théoriquement et physiquement. Le professeur donnera aussi des renseignements intéressants sur l'étiquette faisant connaître l'usage suivi par les différentes nations.

Des brochures pour s'instruire soi-même seront distribuées gratis. Ne manquez pas de suivre la démonstration sur la manière d'entrer dans un salon et d'en sortir, sur la manière de s'asseoir, de se tenir debout, de marcher, de saluer, etc., etc. Aussi, une grande exhibition de danses par des jeunes enfants. La représentation se terminera par des expériences de magnétisme extraordinaires par M. J. Riandina.

Admission, prix populaires. Sièges réservés chez Nordheimer. 15 mars 1884 3 hrs

AVIS aux PROPRIETAIRES
DE
BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que les demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain. Des formulaires de requêtes peuvent être obtenus en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hôtel de ville. Heures de bureaux : de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

JOHN O'REILLY,
Inspecteur des licences.
Ottawa, 17 mars, 1884.

THEATRE A 10 CTS

INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

REPRESENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS
Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

ETOFFES A ROBES

5 LIGNES SPECIALES 5
ETOFFES A ROBES

1ere 36 pièces, valant 12 1/2 pour 8c
2me 23 " " 20c pour 12 1/2
3me 37 " " 25c pour 17c
4me 51 " " 30c pour 20c
5me 46 " " 35c pour 25c

Nos lignes régulières en cashmere noir extrêmement bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.
COIN DE LA RUE O'CONNOR.

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

LE GRAND OPERA
VENDREDI SOIR, 21 COURANT
PROFESSEUR DEGALL.

Professeur de bon ton, de danse et de musique, donnera à la date plus haut citée une de ses conférences ou opéennes sur

L'ESPRIT SURCHARGE DU JOUR

Il démontrera la nécessité d'un système dans les écoles qui consisterait à instruire les enfants théoriquement et physiquement. Le professeur donnera aussi des renseignements intéressants sur l'étiquette faisant connaître l'usage suivi par les différentes nations.

Des brochures pour s'instruire soi-même seront distribuées gratis. Ne manquez pas de suivre la démonstration sur la manière d'entrer dans un salon et d'en sortir, sur la manière de s'asseoir, de se tenir debout, de marcher, de saluer, etc., etc. Aussi, une grande exhibition de danses par des jeunes enfants. La représentation se terminera par des expériences de magnétisme extraordinaires par M. J. Riandina.

Admission, prix populaires. Sièges réservés chez Nordheimer. 15 mars 1884 3 hrs

AVIS aux PROPRIETAIRES
DE
BUVETTES ET MAGASINS DE LIQUEURS.

Toutes personnes désirant obtenir une licence de buvette ou de magasin en conformité de l'acte des licences d'Ontario, pour l'année commençant le 1er Janvier prochain, sont par le présent averties que les demandes doivent être présentées à l'inspecteur d'ici au 1er Avril prochain. Des formulaires de requêtes peuvent être obtenus en s'adressant chez l'inspecteur à son bureau, Hôtel de ville. Heures de bureaux : de dix heures du matin jusqu'à midi et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

JOHN O'REILLY,
Inspecteur des licences.
Ottawa, 17 mars, 1884.

ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, cuisinier,
N. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'en reprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à

DES PRIX TRÈS MODERES.
1er Oct. 1883

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHThERINE
ou
ANTI-DIPHThERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHThERIE VAINCUE !
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le
DOCTEUR N. LACERTE,
Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez

ELZEAR ALARIE,
71 Rue Bolton, Ottawa.
4 janvier 1884.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Sewall, Wood, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique)
Wander et F.
Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil cire et avec le bras dur.
Machines de Jones à rapicorder pour les fabricants de chausseries.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursole & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, Ont.
Vis-à-vis le bureau des Brevets, B. P. — Boîte 68.
24 Fév. 1884

Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pomade contre la chute des cheveux et la calvitie. En vente chez C. O. BAQIER, Pharmacien, rue Sussex